

plus chaleureux, des éminents services que Votre Excellence rend à l'Empire mexicain et des preuves constantes de bienveillance qu'elle leur donne.

Je prie Votre Excellence de me permettre de me joindre à eux dans l'expression de leurs sentiments et d'accueillir le témoignage de ma haute estime et des sentiments que je lui ai voués.

LÉOPOLD.

Ces lettres, assez significatives par elles-mêmes, prendront une plus grande importance rapprochées de certains incidents postérieurs. On verra avec quelle rapidité s'efface le souvenir des services rendus.

Maître d'Oajaca, le maréchal s'empressa d'y établir l'ordre. Il rendit à l'évêque son palais, transformé par Porfirio Diaz en capsulerie; il rappela les religieuses expulsées, et les réintégra dans leur couvent de la Conception; enfin, ayant trouvé un grand nombre de cloches enlevées aux villages voisins et destinées à la fonte, il les fit restituer aux populations indiennes, heureuses de rentrer en possession de ces objets vénérés. Il confia le commandement de l'État au général Mangin, et lui laissa un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, deux bataillons de la légion étrangère et trois bataillons de troupes indigènes; puis il ramena le reste du petit corps expéditionnaire vers la capitale, où il rentra le 25 février.

Nous ne terminerons pas le récit de cette expédition sans parler d'un incident soulevé à son propos, et où l'on verra une preuve de plus de l'empressement avec lequel l'entourage de l'Empereur saisissait toutes les

occasions d'attaquer le commandement ou l'administration française.

Le maréchal avait cherché à faire admettre en principe, — l'état du trésor mexicain ne permettait guère plus, — que les frais des expéditions entreprises par l'armée française contre les ennemis de l'empire seraient payés par lui. On ne payait rien; mais, pour se donner un prétexte à agir ainsi, on se livrait à de violentes critiques contre ces expéditions. Notamment en ce qui concerne celle d'Oajaca, on se plut à répandre le bruit qu'elle avait coûté des sommes énormes. M. Domenech, dans son *Histoire du Mexique*, se fait l'écho de ce bruit<sup>1</sup>. Certaines personnes allèrent jusqu'à soutenir qu'on avait dépensé 10 millions, et cette accusation fut portée à Paris, où, comme de juste, elle émut fort le ministre de la Guerre.

Or l'accusation était fautive; ce document authentique lui donne le plus péremptoire démenti :

CORPS EXPÉDITIONNAIRE  
DU MEXIQUE.

—  
INTENDANCE MILITAIRE.

—  
Service de

Les dépenses pour transports aux deux colonnes d'Oajaca sont :

En 1864, du 12 juillet au 31 décembre, de 654 569 fr. 64,

Et en 1865, du 1<sup>er</sup> janvier au 20 mars, de 1 000 000 chiffres ronds.

Mexico, le 22 mars 1865.

Le sous-intendant :

FRIANT.

1. T. II, p. 283.

L'importance de cette pièce, écrite tout entière de la main du sous-intendant Friant, n'échappa point au quartier-général, car en travers se trouve la mention suivante: *A classer avec soin pour être retrouvée au besoin, 23 mars 1865.* Il semble qu'on eût prévu l'accusation.

Les dix millions se réduisaient à un million six cent cinquante-cinq mille francs en chiffres ronds, et cette dépense était d'autant moins exagérée qu'il y eut à transporter non pas seulement des vivres, mais des projectiles, des outils et tout un matériel de siège.

Pendant l'absence du maréchal, les légions autrichienne et belge avaient continué à débarquer à Vera-Cruz et avaient été dirigées sur Puebla et sur Mexico: la première était commandée par le général comte de Thun; la seconde, par le lieutenant-colonel Van der Smissen. Ce dernier était déjà connu de plusieurs officiers supérieurs de l'armée d'Afrique, dont il avait suivi les opérations en qualité d'attaché militaire, et parmi lesquels il comptait des amis.

Le maréchal était d'autant mieux disposé à les recevoir, que l'arrivée de ces nouveaux combattants lui permettrait de diminuer l'effectif des troupes françaises, et d'obéir ainsi aux désirs aussi bien qu'aux ordres souvent répétés de Napoléon III et du maréchal Randon. Par contre, il ne s'attendait guère à la demande singulière que lui adressa le général de Thun dans une lettre datée de Mexico, le 1<sup>er</sup> février 1865:

Monsieur le Maréchal,

De passage à Puebla pour me rendre auprès de mon au-

guste souverain, j'y ai trouvé la lettre très gracieuse de Votre Excellence en date du 13 janvier 1865.

Avant tout, Monsieur le Maréchal, je tiens à vous remercier de toutes les mesures prises pour le débarquement et la marche de mon corps, ainsi que de la cordiale réception et des preuves de vraie camaraderie que j'ai trouvées partout où mes troupes sont venues en contact avec des troupes françaises.

Ce n'est qu'en maintenant ces bonnes relations que je crois pouvoir rendre à Sa Majesté mon Empereur de bons services, et cette tâche me sera aussi agréable qu'aisée à remplir, *dès que la position de mon corps vis-à-vis de votre glorieuse armée sera réglée.*

*Votre Excellence comprendra très bien que les officiers et soldats issus de l'armée autrichienne doivent conserver la dignité de cette armée, et ne pourraient en conséquence jamais consentir à occuper la position dans laquelle se trouve l'armée indigène du Mexique vis-à-vis des troupes françaises.*

Rien n'étant encore stipulé à l'égard des rapports de service entre les troupes françaises et autrichiennes, je m'adresse à Votre Excellence pour vous prier de régler cette affaire le plus tôt possible, en prenant pour base les relations qui sont d'usage *entre les armées de deux puissances alliées.*

Je regrette de tout mon cœur de ne pas pouvoir présenter personnellement mes hommages à monsieur le Maréchal, et je ne puis qu'assurer qu'il me sera le plus grand honneur et la plus haute satisfaction de servir sous les ordres de Votre Excellence,

Agréez, monsieur le Maréchal, etc.

THUN, général.

L'idée était étrange de poser pareille question au commandant en chef de l'armée française. Ce n'était point à lui, mais bien au ministre de la Guerre de

Maximilien, sinon à l'Empereur lui-même, qu'il pouvait appartenir de résoudre cette difficulté. Mais l'idée était encore plus étrange de la soulever, et l'on peut se demander comment il était venu à l'esprit du général Thun de se comparer à un chef français, et d'assimiler les troupes françaises et les siennes à celles de *deux puissances alliées*.

L'Autriche, en tant que puissance, n'avait avec le Mexique d'autres relations que des relations diplomatiques : la France seule était représentée par son armée, servant sous son drapeau national. Les Austro-Belges, au contraire, n'étaient que des engagés volontaires, et, qu'ils le voulussent ou non, ils faisaient partie de l'armée mexicaine, servaient sous le drapeau mexicain, et n'avaient même le droit de guerroyer qu'à cette condition.

Les relations de service entre eux et les Français n'avaient donc pas besoin d'être réglées, puisqu'elles l'avaient été implicitement par la convention de Miramar. Le colonel Van der Smissen l'avait compris, car il n'avait point élevé de semblables prétentions, bien que, de sa part, elles eussent paru moins excessives, puisque son corps avait été organisé tout spécialement pour servir de garde particulière à l'Impératrice Charlotte.

Maximilien, informé de ces faits, essaya de tourner la difficulté, et pour éviter tout conflit il isola le corps autrichien, en le concentrant tout entier à Puebla, dont il devint la garnison. Ce n'était qu'un palliatif insuffisant, qui troublait l'unité d'organisation militaire, et présenterait de graves dangers le jour où

les circonstances forceraient ce corps à une action commune avec les troupes françaises.

En attendant, on lui confia la garde des prisonniers faits à Oajaca. Le maréchal, en les expédiant à Puebla, avait insinué à l'Empereur l'idée de les éloigner du pays pendant quelque temps, en les déportant dans une île voisine. Maximilien préféra écouter les conseils, imprudemment généreux, du général Thun, qui venait d'arriver et ne connaissait ni les mœurs, ni les habitudes mexicaines : on relâcha tous ces prisonniers. Parmi eux se trouvaient le préfet d'Oajaca, Juan Vasquez, le général Salinas, sept colonels, et un grand nombre d'officiers ou de fonctionnaires. La magnanimité de Maximilien eut pour résultat de rendre immédiatement à la cause juariste les cadres qu'on venait de détruire<sup>1</sup>. Il ne lui manquait qu'un chef : il ne lui manqua pas longtemps. On laissa Porfirio Diaz s'échapper du fort de Guadalupe, où il était enfermé. Il ne restait plus qu'à rendre Oajaca pour perdre tous les bénéfices de l'expédition heureuse de nos troupes. On n'alla pas jusque-là, mais Porfirio Diaz et les libérés se chargèrent plus tard de la reprendre, et, avec Oajaca, Puebla et Mexico...

1. Dès le 28 juin 1865, le rapport politique constatait ceci :

« L'État de Oajaca continue à jouir de tranquillité; cependant « quelques inquiétudes auraient dernièrement pris naissance à la « suite du retour dans cet État des officiers faits prisonniers pendant le siège et graciés en masse par l'Empereur à l'occasion « de son avènement. Cet acte de clémence, dont l'opportunité « n'était peut-être pas très grande, est dû, sans aucun doute, au « désir de S. M. d'acquiescer dans ce pays une certaine popularité. « Malheureusement le Mexique n'est pas mûr pour comprendre « une pareille générosité... »

Maximilien continuait, pendant ce temps-là, à travailler à ce qu'il croyait l'organisation du gouvernement et de la nation, c'est-à-dire qu'il rendait décrets sur décrets.

Le 28 janvier, le *Journal officiel* de l'Empire publiait la loi organique de l'armée, qui instituait un état-major général de 6 généraux de division et de 12 généraux de brigade, un état-major spécial de 40 officiers, un corps d'administration de 66 inspecteurs ou commissaires, et un état-major de place de 16 officiers. L'effectif total de l'armée était porté à 22374 hommes sur le pied de paix, et à 30044 sur le pied de guerre.

L'administration civile fut également remaniée de fond en comble. Un décret divisa le Mexique en cinquante départements, pour lesquels on créa cinquante chefs-lieux. Le tout fut ensuite groupé en huit grandes divisions militaires. C'était une division assez semblable à celle que Rome a faite du monde entier, surtout en ce sens que plus d'un fonctionnaire n'était guère nommé qu'*in partibus*.

Malgré l'état violent qui subsistait encore dans bien des régions, Maximilien se flatta que les colons accourraient au Mexique, et, pour favoriser ce mouvement hypothétique, il créa une junta de colonisation chargée de rechercher les terrains indûment occupés, d'en poursuivre la reprise sur les propriétaires, de fixer les points du territoire destinés à devenir des centres de colonisation, d'indiquer les routes à ouvrir pour en faciliter l'accès, et à préparer les projets de lois pour assurer aux colons des gîtes d'étapes, des secours, etc.

La loi de la liberté de la presse, la loi réglant le régime monétaire et le statut provisoire de l'empire furent promulgués le 10 avril 1865, jour anniversaire de l'acceptation de la couronne à Miramar.

Le même jour furent créées l'Académie des sciences et de littérature, la junta protectrice des classes nécessiteuses, et la maison de charité de Mexico.

Toujours préoccupé de donner à son gouvernement et à sa cour les apparences des gouvernements et des cours d'Europe, Maximilien avait inauguré l'année 1865 en créant une nouvelle décoration, l'ordre de l'Aigle mexicaine, qu'il déclara supérieur à celui de N.-D. de Guadalupe. Puis, désireux de récompenser tous les genres de dévouements qu'il s'imaginait devoir s'empressez autour de son trône, il ajouta à ces deux ordres : 1° la décoration de l'ordre de Saint-Charles, réservée aux femmes ; 2° la médaille du Mérite civil et la médaille du Mérite militaire, et 3° l'ordre de la Constance, divisé en deux classes : la première destinée à ceux qui auraient servi cinquante ans dans l'armée, et la seconde, à ceux qui n'auraient servi que vingt-cinq ans. Le nom de cet ordre laissait supposer que les années de service ne seraient comptées qu'autant qu'elles auraient été employées au service de la même cause. Son utilité en devenait bien problématique.

Le *Journal officiel* avait publié également un règlement des préséances, dans les cortèges et cérémonies publiques, pour les dignitaires de la Couronne, aussi bien que pour les fonctionnaires civils et militaires de l'empire.

La promulgation de tous ces décrets fut suivie de la publication d'une lettre de l'Empereur au Ministre de la Justice accordant amnistie pleine et entière à tous les délits de presse commis jusqu'à ce jour sur le territoire de l'empire.

L'opinion publique ne se montra point aussi clémente. Jamais, dans aucun pays du monde, autant de décrets n'avaient paru en aussi peu de temps. L'effet produit ne fut nullement celui qu'attendait l'Empereur. Au lieu d'y voir une manifestation de son activité d'esprit et de son zèle pour le bien public, on les considéra comme l'empressement un peu puéril d'un prince qui joue au monarque absolu. Cette opinion fut d'autant plus répandue que, dans le statut provisoire, il n'était pas dit un mot du « Congrès », seule institution qui, bien que temporaire et souvent illusoire, avait jusqu'à ce jour donné au gouvernement mexicain l'apparence d'un pouvoir constitutionnel et parlementaire.

Ce silence équivalait à la suppression de l'institution : ce fut une faute. Il eût été bon, pour l'Empereur, que la nation vit à côté de lui un corps quelconque qui eût partagé les responsabilités du pouvoir. En cas de succès, son prestige en eût été fort peu diminué; en cas d'échec, le mécontentement ne l'eût pas seul atteint. Mais Maximilien était-il un homme politique capable de comprendre ces nécessités de situation ? Il est plus facile de trouver des princes pour régner que pour gouverner.

## CHAPITRE X

Questions financières. — Règlements des dettes antérieures. — La *réfaction*. — Réclamation de nos nationaux. — Résistances du gouvernement mexicain. — Ultimatum financier de la France (14 mars 1865). — Instructions secrètes qui l'accompagnent. — Avances faites par le trésor de l'armée française. — La banque du Mexique (16 février 1865). — Mission de M. Bonnefons. — Responsabilités du maréchal. — Les confidences au ministre de la Guerre, maréchal Randon. — Réponse de celui-ci. — Rapports difficiles avec les autorités mexicaines. — Procédés incorrects du ministre de l'Intérieur relevés par le maréchal Bazaine. — Prévisions à ce sujet du maréchal Randon. — Une lettre de M. de Morny.

« Finances et armée », tels sont les deux premiers sujets de préoccupation d'un gouvernement, avec cette différence toutefois que les finances passent avant l'armée, puisque sans argent on n'a pas de soldats.

Le côté financier était assurément celui qui devait le plus attirer l'attention de Maximilien, car jusqu'à présent on ne vivait que d'expédients. Il avait été impossible d'établir sur des bases sérieuses le budget des recettes pour l'armée 1865. Seules les dépenses avaient été prévues, et encore !